



laissez-vous conter

les Pyrénées Cathares, pays d'art et d'histoire

Mirepoix

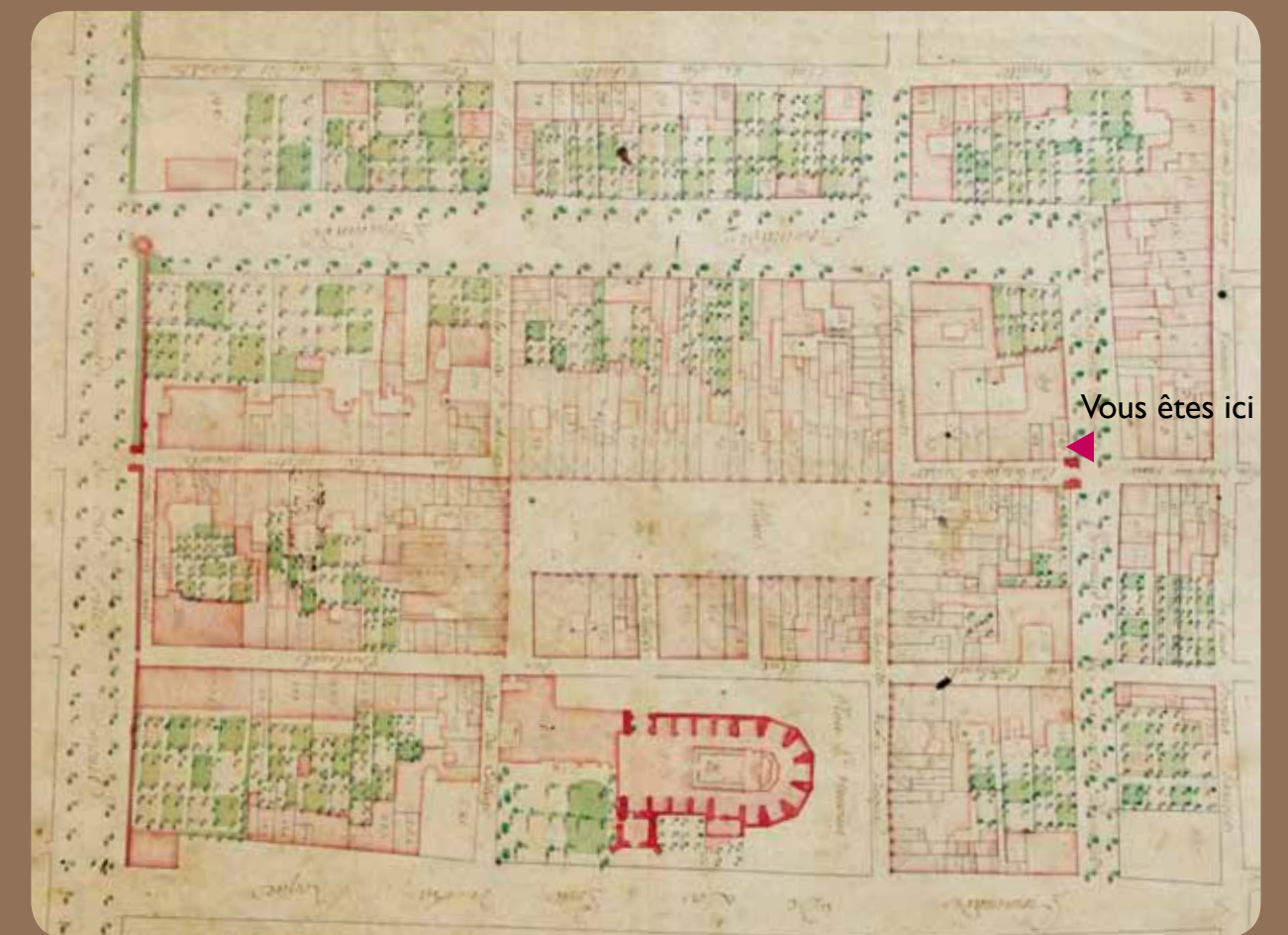
Bastide, pas bastide ?

Le tracé initial de la ville au tournant des XIII^e et XIV^e siècles paraît avoir dessiné un carré au sol divisé en quatre bandes est/ouest et sept bandes nord/sud soit vingt-huit rectangles (appelés des moulons).



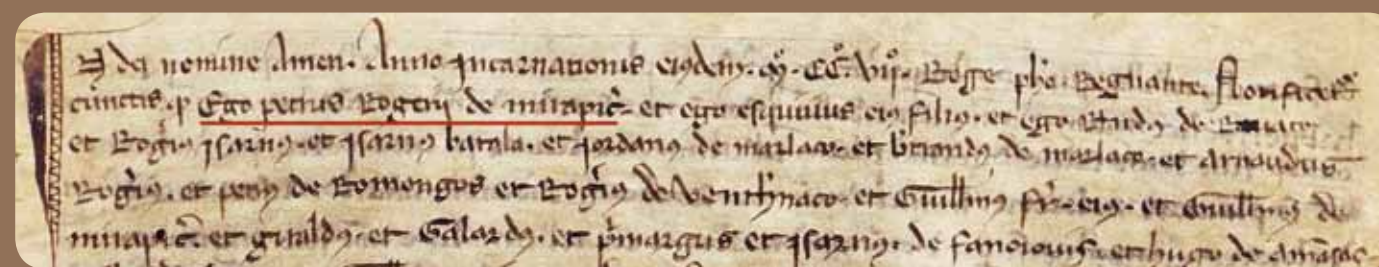
Vue aérienne © Office de tourisme du Pays de Mirepoix/Marc Mesplé

Dans un contexte d'essor des défrichements et de l'agriculture, de la démographie et du commerce, près de 500 créations délibérées de villes nouvelles voient le jour dans le Sud-Ouest entre le XII^e et le XIII^e siècle. Il s'agit de mettre en œuvre des centres de peuplement générant des revenus par l'imposition ainsi que de permettre un contrôle des populations et une emprise sur un territoire. Ils sont entrepris par une autorité ou plusieurs s'associant alors en un contrat de paréage. La charte de fondation définit l'attribution d'emplacements, et éventuellement les droits et devoirs des nouveaux occupants. Enfin, la ville adopte un urbanisme établi selon un tracé planifié. Sans être exclusives, ces caractéristiques, qui concernent à la fois le statut de la ville (données juridiques) et sa forme (données urbanistiques), définissent les bastides, nom donné dans le Sud-Ouest à ces nouvelles fondations.



Terrier 1766, plan 3 (détail) © Club photo du Pays d'Olmes

Mirepoix ne répond pas aux données juridiques d'une bastide. En effet, il ne s'agit pas d'une construction ex nihilo puisque la ville existait antérieurement sous forme de castrum (village fortifié autour d'une maison forte) avant d'être détruite par une inondation et reconstruite ici. Elle n'a pas fait l'objet d'un accord de paréage mais relève de la seule volonté seigneuriale. Il n'y a pas eu de charte de fondation, les seigneurs de Lévis continuant à appliquer la charte de coutumes du castrum établie en 1207. La ville n'a d'ailleurs jamais été appelée bastide au Moyen Âge. En revanche, la ville répond à toutes les caractéristiques urbaines essentielles d'une bastide.



"Moi, Pierre Roger de Mirepoix...", mention dans la charte de coutumes de 1207 (détail), © Archives Départementales de l'Ariège 46J222

Las autoritats senhoralas, reialas o eclesiasticas creàn quicòm coma cinc cents vilas nòvas del traçat regular dins lo Sud-Oèst entre los sègles XII e XIII per fin d'atraire de monde. Aquelas vilas adòptan una carta de costumats que definís los dreits e devers de cadun. Mirapeish es pas una vila nòva mas una reconstrucció que ja existissiá una carta de costumats dins lo primèr vilatge fortificat. Çaquelà, son urbanisme regular l'aparenta a una bastida.

The authorities, whether seigneurial, royal or ecclesiastical, create nearly five thousand new towns in an ordered layout in the South-West between the 12th and 13th centuries in order to attract settlers. They adopt a charter of customs defining each person's rights and duties. Mirepoix is not a new town but a reconstruction and a charter of customs existed in the first fortified village. However, its regular layout gives it the appearance of a bastide.

Las autoridades señoriales, reales o eclesiásticas edifican cerca de quinientas ciudades nuevas de trazado regular en el Suroeste de Francia, entre el siglo XII y el siglo XIII, para atraer a los habitantes. Adoptan una Carta Puebla que determina los derechos y los deberes de cada uno. Mirepoix no es una ciudad nueva sino una reconstrucción y existía una Carta Puebla en el primer pueblo fortificado. En cambio, su urbanismo regular la asemeja a una "bastide".